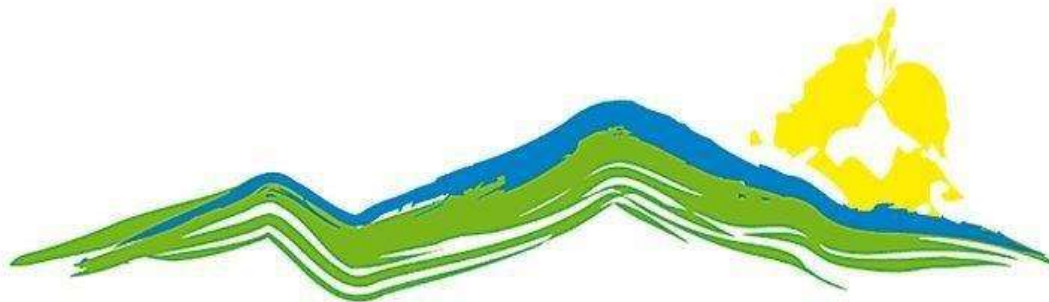


RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021 (ROB 2021)



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES**

Budget
principal

et

budgets
annexes

Conseil Communautaire du 04 février 2021

SYNTHESE

- L'analyse financière 2020 consolidée (données agrégées des 6 budgets communautaires sans les budgets ZA) met en lumière :
 - Total des dépenses de fonctionnement : 22 611 571 € (contre 24 781 127 € en 2019);
 - Total des dépenses d'investissement : 13 718 384 € (contre 14 621 897 € en 2019);
 - Total budgets CCVBA : 36 329 955 € (contre 39 403 024 € en 2019).
 - Endettement total au 31/12/2019 (hors avances budgets ZA) : 11 887 625 € (contre 12 301 148 € en 2019).
- En 2021, les budgets communautaires devront notamment :
 - Rétablir une capacité d'autofinancement significative permettant le financement de l'équipement du territoire;
 - Prévoir une provision pour faire face à la liquidation judiciaire d'Ecoval 30-déléataire de Sud Rhône Environnement (220 K€/an);
 - Poursuivre la réalisation d'un niveau de dépenses d'équipement élevé sur l'ensemble du territoire communautaire.

SOMMAIRE

- Contexte économique, financier et institutionnel :
 - Loi de Finances 2021 (LFI 2021);
- Analyse financière rétrospective et orientations 2021 :
 - Budget principal CCVBA;
 - Budget assainissement-régie;
 - Budget assainissement- DSP;
 - Budget eau- régie;
 - Budget eau- DSP;
 - Budget Tourisme- régie;
- Orientations 2021-Budgets ZA.

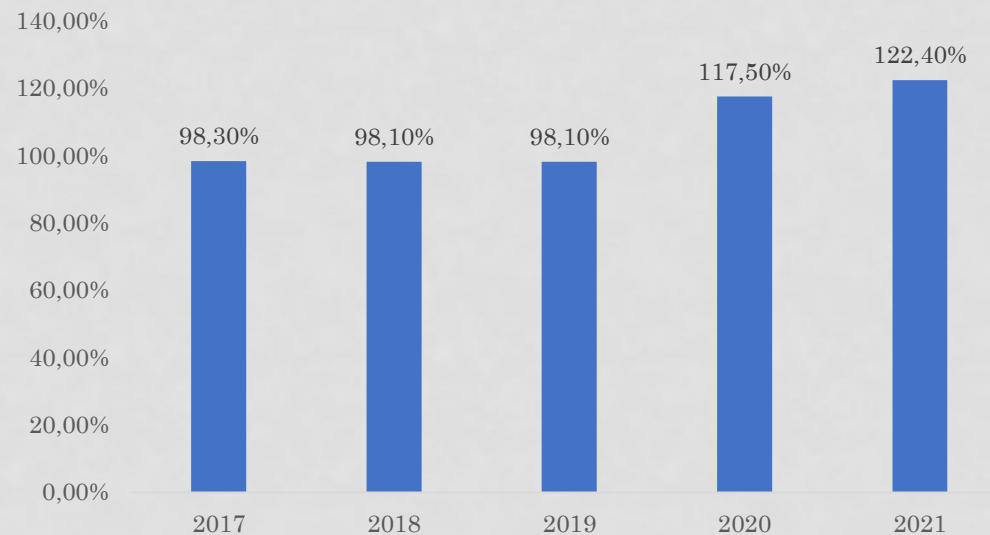
INTRODUCTION

- L'Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Maire ou le Président de l'EPCI présente à l'assemblée, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (appelée loi NOTRe) a renforcé les obligations d'information pour les communes de 10 000 habitants et prévoit que le rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail des agents de la collectivité en vue d'améliorer l'information des élus sur ce point avant le vote du budget.
- L'article 13 de la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 prévoit que ce rapport doit aussi présenter :
 - Un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF);
 - Un objectif d'évolution du besoin annuel de financement.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2021

- Les prévisions économiques pour 2021 :
 - La LFI 2021 est bâtie sur un taux de croissance de + 6 % pour 2021 après une chute de - 11 % en 2020 conséquence de la crise sanitaire;
 - Un déficit public creusé par la hausse de la dépense publique (8,5 % du PIB après 11,3 % en 2020);
 - Une dette publique en très forte hausse dès 2020 car mobilisation de l'emprunt d'Etat pour financer les mesures d'urgences et la perte de recettes fiscales.

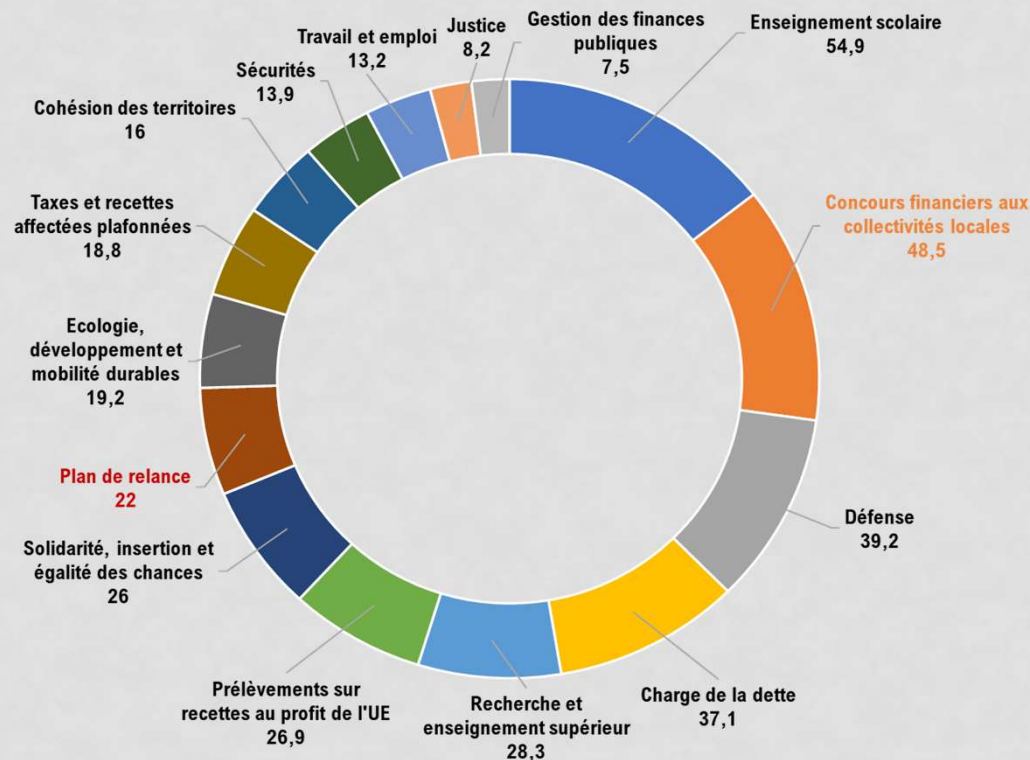
Dette publique en % du PIB



CONTEXTE ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2021

- En raison du contexte économique le budget 2021 de l'Etat est nécessairement révisé :

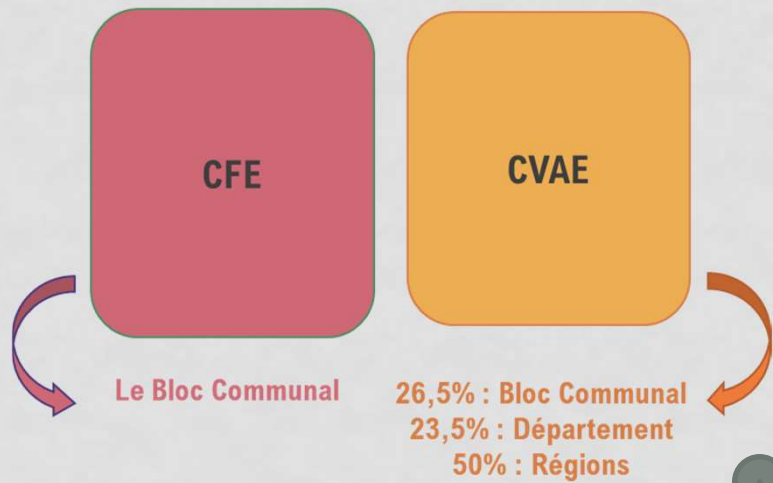
Les 15 principaux postes de dépense du budget de l'Etat pour 2021
(En Mds d'euros)



CONTEXTE ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2021

- Principales dispositions pour les collectivités locales :
 - Baisse des impôts de production=>suppression de la part CVAE affectée aux régions (- 7,25 milliards d'euros).

Contribution Economique Territoriale



Pas d'impact sur les recettes fiscales de la CCVBA car l'élargissement des bases d'imposition à la CVAE est neutralisé par une réduction du taux de CVAE.

- Suppression de la part de CVAE affectée aux Régions → Permet une réduction des taux appliqués dans le barème de calcul
- Nouvelle répartition du produit de CVAE à l'échelle nationale :
 - 53% Bloc Communal
 - 47% Département
 - Sans impact sur leurs niveaux de recettes
- Compensation des Régions par une part complémentaire de TVA à hauteur du produit de CVAE 2020.
- Application qui semble pérenne dès l'exercice 2021

CONTEXTE ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2021

- Principales dispositions pour les collectivités locales :
 - Baisse des impôts de production=> réduction des bases de CFE (- 1,75 milliard) et de TFPB (-1,54 milliard) pour les établissements industriels.
 - Modernisation des paramètres de calcul des bases d'imposition sur le foncier des établissements industriels (CFE et TFPB);
 - Il s'agit d'une réduction des taux dits « d'intérêts » appliqués dans le calcul des valeurs locatives;
 - Application pérenne dès l'exercice 2021;
 - Compensation de la perte de recettes du Bloc communal (EPCI+ communes) par un prélèvement sur recettes de l'Etat;
 - Compensation de la perte sur les taxes annexes (TSE, GEMAPI, ...) par une dotation budgétaire égale aux produits de CFE et de TFPB de ces locaux en 2020.

Compensation versée par l'Etat qui évoluera chaque année en fonction des bases imposables mais pas de l'éventuelle hausse des taux sur la CFE et le foncier bâti... perte de levier fiscal pour la CCVBA.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2021

- Les principales dispositions pour les collectivités locales (amendement gouvernemental dit « scélérat ») :
 - Coup de rabot sur la TVA des départements et des EPCI=> la loi de finances 2020 prévoyait que les départements et les EPCI bénéficient de l'augmentation de leur fraction de TVA avec un an de décalage

$$\text{Fraction TVA 2022} = \text{Montant de la TH en 2020} + \left[\text{progression TVA entre 2021 et 2020} * \frac{\text{Montant TH-RP 2020 à compenser EPCI}}{\text{Produit national net TVA}_{2020}} \right]$$

- Problème pour l'Etat qui anticipe une augmentation significative de TVA en 2021 (en raison de la crise sanitaire en 2020)=>actualisation du mode de calcul de la part de TVA revenant aux départements et aux EPCI ayant pour conséquence de priver les EPCI et les départements du rebond de la TVA en 2021. Perte d'un milliard pour les départements et de 500 millions pour les EPCI.

$$\text{Fraction TVA 2022} = \text{Montant de la TH en 2020} + \left[\text{progression TVA entre 2022 et 2021} * \frac{\text{Montant TH-RP 2020 à compenser EPCI}}{\text{Produit national net TVA}_{2020}} \right]$$

CONTEXTE ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET INSTITUTIONNEL : LOI DE FINANCES 2021

- Principales dispositions pour les collectivités locales :
 - Stabilité des dotations versées par l'Etat.

- Stabilité de l'enveloppe globale de DGF pour 2021 (EPCI + communes) mais avec + 30 millions d'euros pour la dotation d'intercommunalité des EPCI;
- Automatisation du FCTVA pour les collectivités qui le reçoivent l'année de la réalisation de la dépense (comme la CCVBA)=> déclaration automatique en fonction de l'imputation comptable de la dépense issue des mandats ;

Pas de nouvelle baisse des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales (légère hausse pour les EPCI).

ANALYSE FINANCIÈRE RETROSPECTIVE

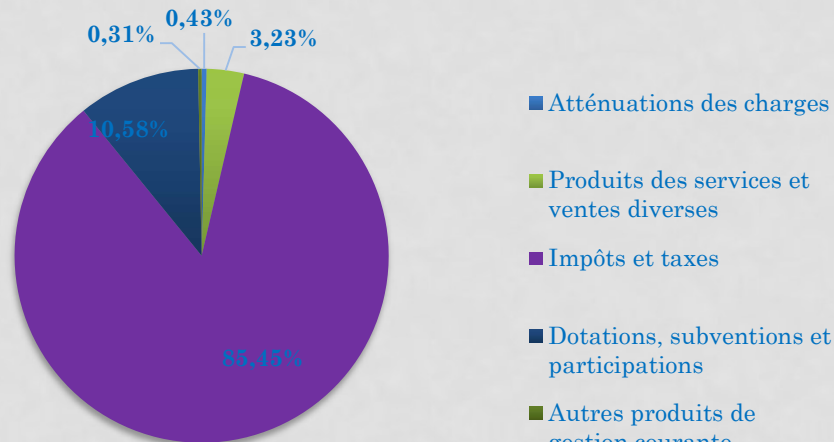
ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

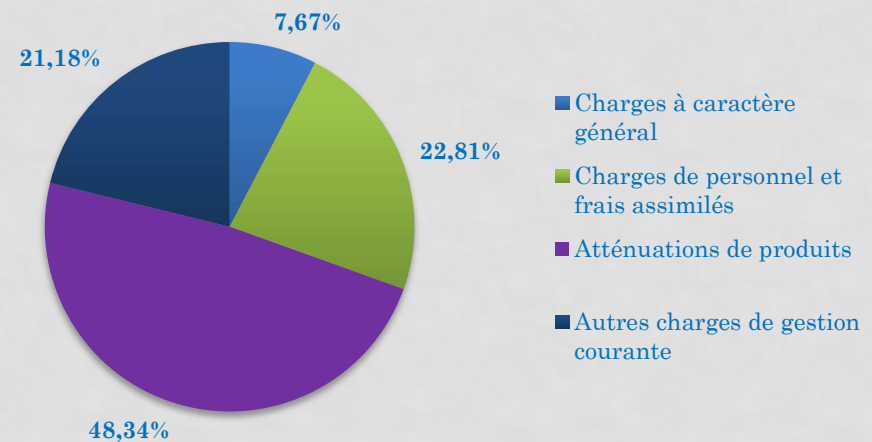
Budget principal En K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (provisoire)	Evolution 2019/2020
Recettes de gestion	12 284 K€	12 480 K€	17 424 K€	17 578 K€	18 683 K€	18 845 K€	1%
Atténuations des charges	11 K€	6 K€	16 K€	65 K€	101 K€	81 K€	-20%
Produits des services et ventes diverses	72 K€	261 K€	479 K€	468 K€	644 K€	609 K€	-6%
Impôts et taxes	9 863 K€	10 070 K€	14 689 K€	15 238 K€	15 924 K€	16 103 K€	1%
Dotations, subventions et participations	2 326 K€	2 131 K€	2 201 K€	1 766 K€	1 969 K€	1 994 K€	1%
Autres produits de gestion courante	13 K€	12 K€	39 K€	41 K€	45 K€	59 K€	30%
Dépenses de gestion	11 105 K€	12 296 K€	15 977 K€	16 091 K€	19 205 K€	18 046 K€	-6%
Charges à caractère général	1 370 K€	1 663 K€	2 365 K€	1 910 K€	1 496 K€	1 384 K€	-7%
Charges de personnel et frais assimilés	862 K€	1 194 K€	2 991 K€	3 439 K€	4 109 K€	4 115 K€	0%
Atténuations de produits	7 335 K€	7 702 K€	8 997 K€	8 642 K€	10 041 K€	8 724 K€	-13%
Autres charges de gestion courante	1 539 K€	1 737 K€	1 625 K€	2 099 K€	3 560 K€	3 823 K€	7%
Résultat de gestion (= épargne de gestion)	1 179 K€	184 K€	1 447 K€	1 487 K€	-522 K€	799 K€	-253%
Produits financiers	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
Charges financières	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	24 K€	66 K€	175%
Résultat financier	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-24 K€	-66 K€	175%
Produits exceptionnels	6 K€	14 K€	75 K€	2 K€	4 K€	5 K€	20%
Charges exceptionnelles	6 K€	12 K€	319 K€	252 K€	503 K€	501 K€	0%
Résultat exceptionnel	0 K€	2 K€	-244 K€	-250 K€	-498 K€	-496 K€	-1%
Dotations aux provisions		17 K€					
Capacité d'autofinancement (= épargne brute)	1 179 K€	169 K€	1 203 K€	1 237 K€	-1 044 K€	237 K€	-123%
Taux d'épargne brute	10%	1%	7%	7%	nc	1%	
Remboursement du capital de la dette	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	190 K€	278 K€	46%
Autofinancement net (= épargne nette)	1 179 K€	169 K€	1 203 K€	1 237 K€	-1 235 K€	-41 K€	-97%
Recettes d'investissement (hors 16-Emprunts et 1068)	696 K€	2 360 K€	671 K€	804 K€	2 836 K€	2 652 K€	-7%
Dépenses d'investissement (hors 16-Emprunts)	596 K€	3 590 K€	1 064 K€	3 108 K€	4 275 K€	4 139 K€	-3%
Besoin de financement	1 279 K€	-1 060 K€	810 K€	-1 068 K€	-2 673 K€	-1 528 K€	-43%
Emprunt nouveau					4 000 K€	0 K€	-100%
Résultat de l'exercice	1 279 K€	-1 060 K€	810 K€	-1 068 K€	1 327 K€	-1 528 K€	-215%
Reports +/-	1 840 K€	2 352 K€	2 058 K€	2 868 K€	1 183 K€	305 K€	-74%
Excédents de fonctionnement reportés (1068 et/ou 001)	0 K€	766 K€	0 K€	0 K€	617 K€	2 821 K€	358%
Résultat de clôture	3 118 K€	2 058 K€	2 868 K€	1 800 K€	3 127 K€	1 599 K€	-49%
Restes à réaliser +/-	-2 170 K€		-110 K€	51 K€	-1 376 K€	-1 904 K€	38%
Solde global de clôture	948 K€	2 058 K€	2 758 K€	1 851 K€	1 750 K€	-305 K€	-117%
Encours de dette	0 K€	0 K€	0 K€	905 K€	4 715 K€	4 531 K€	-4%
Capacité de désendettement	0,00	0,00	0,00	0,73	nc	19,10	

ANALYSE FINANCIÈRE RETROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Répartition des recettes de gestion
(CA 2020 provisoire)



Répartition des dépenses de gestion
(CA 2020 provisoire)



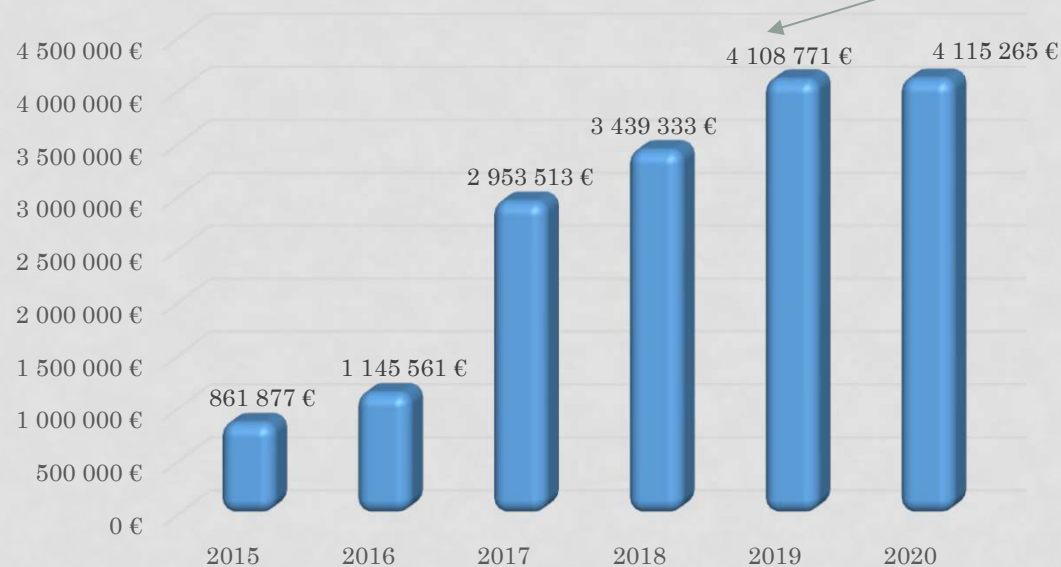
ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Zoom sur les charges de personnels en 2020 :

Evolution des dépenses du personnel

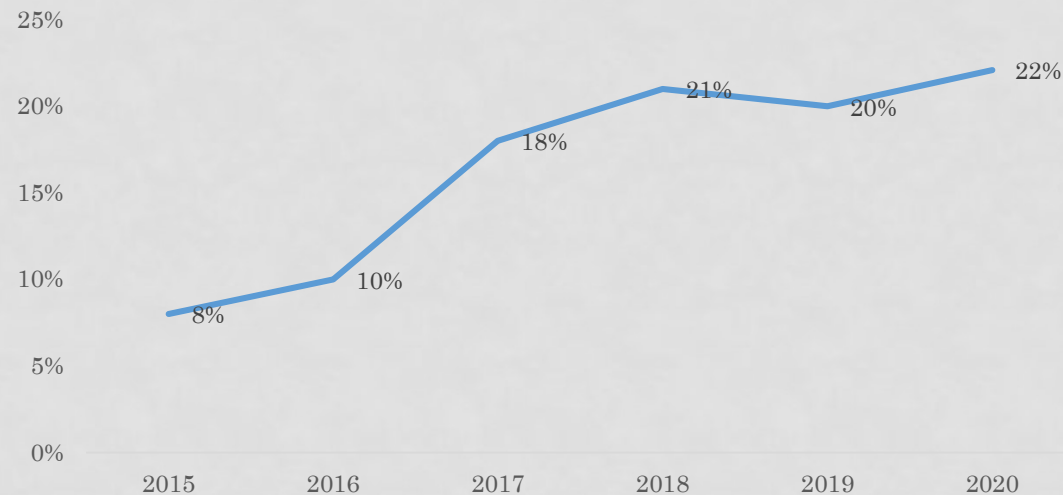


Augmentation des dépenses de personnels entre 2018 et 2019 + 670 K€ : + 240 K€ de masse salariale (+ 2 agents BIT Fontvieille + 1 agent PLP + 1 agent SIG + 1 agent informaticien + 1 agent sur le pluvial) + 260 K€ (augmentation charges patronales) + 170 K€ (augmentation assurance personnel, recours à l'intérim...)

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Zoom sur les charges de personnels en 2020 :

Dépenses du personnel / Dépenses de fonctionnement










ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Evolution des différentes composantes de la masse salariale (sans les charges patronales, l'assurance du personnel, la cotisation au CNFPT, la médecine du travail...) :

	Traitement indiciaire brut	NBI	SFT	Heures supplémentaires	Primes	Avantages en nature	Total
2019	2 057 162 €	18 555 €	24 169 €	53 547 €	500 658 €	100 800 €	2 754 891 €
							
2020	2 072 181 €	20 459 €	30 530 €	36 768 €	472 888 €	107 716 €	2 740 542 €

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Durée effective du temps de travail pour l'année 2020 :
 - Nouveau protocole du temps de travail applicable dès le 01 janvier 2020=> respect du temps de travail minimum légal (1607 heures/an). Hormis les agents du service collecte des déchets et ceux de la régie tourisme.

Temps de travail/effectif budgétaire	2018	2019	2020
35 heures	70,5%	70,6%	44,2%
36 heures	3,5%	3,3%	31,7%
37,5 heures	3,5%	6,6%	9,1%
39 heures	22,5%	19,5%	15,0%

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Evolution des effectifs par catégorie statutaire :
 - Les effectifs communautaires sont passés de 93 agents en 2019 à 99 agents en 2020.

Catégorie	2018				2019				2020				Estimation 2021			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Fonctionnaire	6	6	58	70	7	6	67	80	7	6	70	83	7	6	70	83
Contractuel	2	0	15	17	3	2	8	13	2	2	12	16	2	4	13	19
Total	8	6	73	87	10	8	75	93	9	8	82	99	9	10	83	102

+ 7 %

+ 6 %

+ 3 %

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Prospectives financières 2021-2023=>hypothèses sur les dépenses de fonctionnement



Dépenses réelles de fonctionnement

Charges
générales

- Augmentation de 2 % par an à partir de 2021

Charges de
personnels

- A partir de 2021 : + 3 %/an (avancement de carrière naturel des agents + recrutement lié au développement de la collecte des OM en porte à porte et au fonctionnement des nouveaux équipements=>quai de transfert + centres techniques). **Masse salariale supplémentaire liée aux éventuels transferts de compétence (mobilité, équipements scolaires, sportifs et culturels) non intégrée.**

Autres charges
de gestion
courante

- Coût traitement des déchets stabilisé sur la période 2021-2023 (même montant que la participation versée à SRE en 2020).

Atténuations de
produits

- Maintien de l'enveloppe 2020 de DSC soit 1 275 000 € sur la période 2021-2023. Pas d'intégration de nouveaux transferts de compétence=>attribution de compensation constante sur la période. FNGIR et FPIC stables sur la période.

Dotations/
provisions

- Nécessité de constituer une provision sur 5 ans pour couvrir le risque financier relatif à la liquidation judiciaire d'Ecoval 30 (jugement Tribunal de Commerce de Nîmes du 06 mars 2020) et au paiement de la valeur non amortie du bien de retour (équipement réalisé par ECOVAL 30)=> part CCVBA 1,1 M€ soit 220 K€ par an.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Prospectives financières 2021-2023=>hypothèses sur les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

Produits des services

- Stabilité par rapport à l'exercice 2020 sur la période 2021-2023

Impôts et taxes

- 2021 : TVA en remplacement de la TH (même montant que la TH 2020) puis + 3% en 2022 et + 3% en 2023. 2021 : CFE (+ 2,8 %) et CVAE (+ 22%). 2022 : CFE (-5%) CVAE (-10%). 2023 : CFE (- 5%) CVAE (-10%) .

Dotations et subventions

- Stabilité des dotations par rapport à 2020 sur la période 2021-2023

Atténuations de charges

- Stabilité par rapport à l'exercice 2020 sur la période 2021-2023

Autres produits de gestion courante

- Stabilité par rapport à l'exercice 2020 sur la période 2021-2023

Produits exceptionnels

- Stabilité par rapport à l'exercice 2020 sur la période 2021-2023

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Prospectives financières 2021-2023=>hypothèses sur les dépenses d'investissement



Dépenses réelles d'investissement

- En fonction des dépenses d'équipement déjà engagées et prévues :
 - Dépenses d'équipement 2021 : 4 M€;
 - Dépenses d'équipement 2022 : 5 M€;
 - Dépenses d'équipement 2023 : 5 M€.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET PRINCIPAL CCVBA



Recettes réelles d'investissement

- Nous avons fait l'hypothèse que le FCTVA de l'année N est égal à 16,4% des dépenses d'investissement de l'exercice N.
- Nous avons fait l'hypothèse que les emprunts contractés par la CCVBA sur la période 2021-2023 correspondent exactement au besoin de financement des investissements . Leur taux est de 2,00% et leur durée de 20 ans.
- Nous avons estimé à 50 % la part de subventions obtenue par la CCVBA pour le financement de ses dépenses d'équipement.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

Budget principal En K€	2018	2019	2020 (provisoire)	2021 (prospective)	2022 (prospective)	2023 (prospective)
Recettes de gestion	17 578 K€	18 683 K€	18 845 K€	19 266 K€	19 113 K€	18 992 K€
Atténuations des charges	65 K€	101 K€	81 K€	81 K€	81 K€	81 K€
Produits des services et ventes diverses	468 K€	644 K€	609 K€	609 K€	609 K€	609 K€
Impôts et taxes	15 238 K€	15 924 K€	16 103 K€	16 524 K€	16 370 K€	16 249 K€
Dotations, subventions et participations	1 766 K€	1 969 K€	1 994 K€	1 994 K€	1 994 K€	1 994 K€
Autres produits de gestion courante	41 K€	45 K€	59 K€	59 K€	59 K€	59 K€
Dépenses de gestion	16 091 K€	19 205 K€	18 046 K€	18 240 K€	18 396 K€	18 556 K€
Charges à caractère général	1 910 K€	1 496 K€	1 384 K€	1 412 K€	1 440 K€	1 469 K€
Charges de personnel et frais assimilés	3 439 K€	4 109 K€	4 115 K€	4 239 K€	4 366 K€	4 497 K€
Atténuations de produits	8 642 K€	10 041 K€	8 724 K€	8 724 K€	8 724 K€	8 724 K€
Autres charges de gestion courante	2 099 K€	3 560 K€	3 823 K€	3 866 K€	3 866 K€	3 866 K€
Résultat de gestion (= épargne de gestion)	1 487 K€	-522 K€	799 K€	1 026 K€	717 K€	436 K€
Produits financiers	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charges financières	0 K€	24 K€	66 K€	113 K€	141 K€	167 K€
Résultat financier	0 K€	-24 K€	-66 K€	-113 K€	-141 K€	-167 K€
Produits exceptionnels	2 K€	4 K€	5 K€	5 K€	5 K€	5 K€
Charges exceptionnelles	252 K€	503 K€	501 K€	700 K€	0 K€	0 K€
Résultat exceptionnel	-250 K€	-498 K€	-496 K€	-695 K€	5 K€	5 K€
Dotations aux provisions				220 K€	220 K€	220 K€
Capacité d'autofinancement (= épargne brute)	1 237 K€	-1 044 K€	237 K€	-2 K€	361 K€	54 K€
Taux d'épargne brute	7%	nc	1%	nc	9%	0%
Remboursement du capital de la dette	0 K€	190 K€	278 K€	227 K€	282 K€	352 K€
Autofinancement net (= épargne nette)	1 237 K€	-1 235 K€	-41 K€	-229 K€	79 K€	-298 K€
Recettes d'investissement (hors 16-Emprunts et 1068)	804 K€	2 836 K€	2 652 K€	2 656 K€	3 320 K€	3 320 K€
Dépenses d'investissement (hors 16-Emprunts)	3 108 K€	4 275 K€	4 139 K€	4 000 K€	5 000 K€	5 000 K€
Besoin de financement	-1 068 K€	-2 673 K€	-1 528 K€	-1 572 K€	-1 601 K€	-1 978 K€
Emprunt nouveau		4 000 K€	0 K€	1 344 K€	1 680 K€	1 680 K€
Résultat de l'exercice	-1 068 K€	1 327 K€	-1 528 K€	-229 K€	79 K€	-298 K€
Reports en fonctionnement +/-	2 868 K€	1 183 K€	305 K€			
Excédents en investissement	0 K€	617 K€	2 821 K€	1 599 K€	1 370 K€	1 449 K€
Résultat de clôture	1 800 K€	3 127 K€	1 599 K€	1 370 K€	1 449 K€	1 151 K€
Restes à réaliser +/-	51 K€	-1 376 K€	-1 904 K€			
Solde global de clôture	1 851 K€	1 750 K€	-305 K€	1 370 K€	1 449 K€	1 151 K€
Encours de dette	905 K€	4 715 K€	4 531 K€	5 649 K€	7 046 K€	8 374 K€
Capacité de désendettement	0,73	nc	nc	nc	nc	nc

Dès 2021, section de fonctionnement déséquilibrée qui ne couvre pas l'amortissement des immobilisations (650 K€) et le remboursement de la dette (227 K€). A minima, il faudra dégager 877 K€ d'autofinancement de la section de fonctionnement.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Budget Principal 2021 et suivants :
 - Objectif budgétaire : équilibrer la section de fonctionnement dès 2021 et dégager des ressources pour rembourser la dette et financer en partie les dépenses d'équipement. A minima, il faudra donc dégager un autofinancement de :

Solde Intermédiaire de Gestion	Montants en K€
Amortissement des immobilisations (a)	650 K€
Remboursement de la dette en 2021 (b)	227 K€
Autofinancement minimum à dégager en 2021 (c = a+b)	877 K€
Autofinancement dégagé dans la prospective financière (d)	- 2 K€
Ressource nécessaire à l'équilibre de la section de fonctionnement (e = c-d)	879 K€
Autofinancement minimum des dépenses d'équipement (f)	500 K€
Ressource nécessaire totale à dégager (g = e+f)	1 379 K€

- Ressource complémentaire minimum nécessaire au budget 2021 : 1,4 M€.

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Budget Principal 2021 et suivants :
 - Objectif budgétaire 2021 : **dégager au minimum 1,4 M€ de ressource complémentaire.**

Proposition du bureau communautaire : arrêter le lissage des taux de TEOM (6,94% à horizon 2026) et passer dès 2021 à un taux à 9,80 %

1,5 M€ de recette fiscale complémentaire dégagée

ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET PRINCIPAL CCVBA

- Principales dépenses d'équipement en 2021 :
 - Requalification ZA Les Trébons I-Aureille : 768 600 € (=> subvention CD 13) ;
 - Collecte des déchets en porte à porte 2ème tranche: 634 000 € (=>subvention région Sud-subvention Etat);
 - Achat d'un camion benne pour la collecte des déchets (19 tonnes) + 2 mini bennes à ordures ménagères : 346 000 €;
 - Achat colonne « intelligente » de tri du verre : 150 000 € (=> subvention région SUD-Life);
 - Requalification des déchèteries (MOE + études hydraulique) : 150 000 € (=> subvention CD 13-Subvention Région Sud- Subvention Etat) ;
 - Réaménagement centre technique à Maussane les Alpilles (construction d'un hangar complémentaire) + aménagement de douches et vestiaires : 100 000 € (=> subvention Etat).
 - Réfection voirie chemin Pont Carlin à Mas Blanc des Alpilles : 376 000 € (subvention Etat/DETR 2018).
 - Réfection voirie chemin du Ribet à Fontvieille : 260 000 € (=>subvention Etat/DETR 2019);
 - Glissière de sécurité + travaux de voirie-chemin mas d'Artaud-Saint-Etienne du grès : 90 000 €
- Travaux eaux pluviales (au total : 959 000 €) : schéma directeur eaux pluviales (80 000 €), Moe + travaux rues des fontaines, du lavoir , place et rue du château à Aureille (60 000 €), création d'un réseau d'eaux pluviales avenue de la Lèque à Eygalières (200 000 €), Moe pour nouvelles extensions de réseau à Mas Blanc des Alpilles (6 000 €), création d'un réseau d'eaux pluviales avenue de la vallée des Baux au Paradou (250 000 €), Moe et travaux esplanade de la mairie à Saint-Etienne du Grès (157 000 €), Moe + travaux avenue Durand Maillane à Saint-Rémy de Provence (156 000 €), Aménagement réseau eaux pluviales parking de la Libération à Saint-Rémy de Provence (50 000 €).

ANALYSE FINANCIÈRE RETROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET ASSAINISSEMENT RÉGIE

- Résultats financiers 2020 (CA 2020 provisoire) :
 - Total recette de fonctionnement : 3 080 625 € €;
 - Total dépense de fonctionnement : 1 576 824 €;
 - Autofinancement dégagé : 1 503 801 € ;
 - Total dépense d'investissement : 1 200 541 €;
 - Résultat global de l'exercice : 1 125 718 €;
 - Endettement au 31/12/2020 : 2 389 957 € (2 556 325 € en 2019).
- Principales dépenses d'équipement en 2021 :
 - Extension du réseau d'eaux usées chemin du Mas neuf-Mouriès: 230 000 €;
 - Moe + travaux de renouvellement réseau rue Pasteur, Gasparin, Fraternité-Saint-Etienne du Grès : 170 000 €;
 - Extension du réseau route d'Orgon + Impasse de Mas Blanc-Eygalières: 155 000 €;
 - Moe + extension réseau quartiers des jardins-Saint-Rémy de Provence : 150 000 €;
 - Moe + travaux rues de la fontaine, du Four, du Lavoir, Place et rue du Château, rue du Moulin-Aureille : 70 000 €;
 - Réparation réseau d'assainissement lotissement Mireille-Fontvieille : 60 000 € (=>subvention agence de l'eau);
 - Mise en place d'un dégrilleur/compacteur-STEP-Mas Blanc des Alpilles : 20 000 €.

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET ASSAINISSEMENT DSP

- Résultats financiers 2020 (CA 2020 provisoire) :
 - Total recette de fonctionnement : 269 063 €;
 - Total dépense de fonctionnement : 99 994 €;
 - Autofinancement dégagé : 169 069 €;
 - Total dépense d'investissement : 1 625 454 €;
 - Résultat global de l'exercice : - 434 233 €;
 - Endettement au 31/12/2020 : 1 581 950 € (1 715 620 € en 2019).
- Principales dépenses d'équipement en 2021 :
 - Moe construction nouvelle STEP Maussane-Paradou-Baux de Provence : 250 000 € (= >subvention agence de l'eau) ;
 - Chemise réseau assainissement Mas de la Fontaine-Baux de Provence : 90 000 €;
 - Moe + travaux extension réseau chemin du Sambuc-Paradou : 88 000 €.

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

ORIENTATIONS 2021

BUDGET EAU RÉGIE

- Résultats financiers 2020 (CA 2020 provisoire) :
 - Total recette de fonctionnement : 2 689 825 €;
 - Total dépense de fonctionnement : 1 695 549 €;
 - Autofinancement dégagé : 994 277 €;
 - Total dépense d'investissement : 2 458 485 €;
 - Résultat global de l'exercice : 623 983 €;
 - Endettement au 31/12/2019 : 2 337 538 € (2 593 022 € en 2019).
- Principales dépenses d'équipement en 2021 :
 - Extension réseau au quartier de la Galine à Saint-Rémy de Provence : 338 000 € (=>subvention du CD 13 + participation des riverains);
 - Renouvellement réseau chemin Mas Brulé et petite route d'Eyragues-Saint-Etienne du Grès : 278 377 € (=>subvention agence de l'eau);
 - Viabilisation zone 1AUR-Aureille : 200 000 €;
 - Extension réseau eau potable route d'Orgon-Eygalières : 200 000 €;
 - Recherche et création d'un nouveau forage- Mas Blanc des Alpilles : 200 000 €;
 - Remplacement réseau rue des Arènes-Mouriès : 106 800 €;
 - Réalisation schéma directeur d'eau potable-ensemble des communes : 105 000 € (=>subvention agence de l'eau);
 - Achat de nouveaux compteurs-ensemble des communes : 100 000 €.

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET EAU DSP

- Résultats financiers 2020 (CA 2020 provisoire) :
 - Total recette de fonctionnement : 882 821 €;
 - Total dépense de fonctionnement : 91 800€;
 - Autofinancement dégagé : 791 022 €;
 - Total dépense d'investissement : 1 829 360 €;
 - Résultat global de l'exercice : 510 591 €;
 - Endettement au 31/12/2019 : 1 046 685€ (1 119 529 € en 2019).
- Principales dépenses d'équipement en 2021 :
 - Deuxième tranche remplacement canalisation de refoulement-Fontvieille : 800 000 €
 - Réalisation d'un nouveau réservoir-Paradou : 350 000 €
 - Remplacement réseau Petite route des Baux- Maussane-les Alpilles : 210 000 €;
 - Création d'un escalier au réservoir d'eau potable-Baux de Provence : 82 000 €.

ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE ORIENTATIONS 2021 BUDGET TOURISME RÉGIE

- Résultats financiers 2020 (CA 2020 provisoire) :
 - Total recette de fonctionnement : 652 063 €;
 - Total dépense de fonctionnement : 533 972 €;
 - Autofinancement dégagé : 118 091 €;
 - Total dépense d'investissement : 43 949 €;
 - Résultat global de l'exercice : 94 465 €;
 - Endettement au 31/12/2019 : 0 € (0 € en 2019).
- Principales dépenses d'équipement en 2021 :
 - Rénovation énergétique de l'OTI de Saint-Rémy de Provence : 180 000 €
(=> [subvention Etat/DSIL/DETR](#));
 - Installation d'une borne d'information touristique à Saint-Rémy de Provence : 10 000 €;
 - Achat d'un véhicule électrique : 25 000 € (=>[subvention CD 13](#));

ORIENTATIONS 2021

BUDGETS ZA

- Principales ventes en 2021 :
 - Vente 2 lots sur la Massane 2 + un lot sur la Massane 3- Saint-Rémy de Provence : 141 026 € (Massane 2) + 849 474 € (Florame-Massane 3) = 863 580 € ;
 - Vente d'un lot sur la ZA Massane 4-Saint-Rémy de Provence : 442 219 €.
 - Vente de deux lots sur la ZA Les Grandes Terres-Eygalières : 81 909 €.
- Principales dépenses en 2021 :
 - ZA les Grandes Terres 2-Eygalières => travaux : 1 443 105 € ;
 - ZA Massane 3- Saint-Rémy de Provence=> travaux : 376 800 €.